



Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 25 avril 2017

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité
Dossier Régie : R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), demande respectueusement à la Régie de l'énergie (la « Régie ») une prolongation du délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignement n^o 4 de la Régie dans le cadre du dossier mentionné en objet et ce, malgré les efforts déployés.

Le Distributeur estime être en mesure de déposer ses réponses au plus tard le jeudi 27 avril à 16h. Il demande par conséquent à la Régie de lui accorder un délai jusqu'à cette date.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/ab

c. c. Intervenants (par courriel seulement)